Le Bois International - L'officiel du bois
Scierie, exploitation forestière - N° 8
Samedi 25 février 2012 - 83e année

Sommaire

28 FEV. 2012

Lignes express > 4
Agenda > 5
Les calendriers de la formation et des manifestations en mars

L'événement

> Formation
AUVERGNE / Le bois en perspective au lycée Claude Mercier > 8
> Gros plan
TRANSPORT / Bourgogne : le rail à la peine > 9
> Bois-énergie
LORRAINE / Lancement de Lorraine bois bûche > 10

La pratique professionnelle

> Exposition
PARIS / Expobois : des réponses pour la 1re transformation > 11
> Entreprises
ALSACE / Schilliger : de la scierie aux produits de la construction > 16
SYSTÈMES D'OPTIMISATION /
Recherche et développement : Ciris ingénierie maintient le cap > 19

Les affaires

> Les nouveautés
Une sélection de produits récemment apparus sur le marché > 21

Le Journal des Annonces du Bois > 25
Renseignements commerciaux > 33

Avec ce numéro :
Catalogue Astic (selon activité) et offre promotionnelle à destination des non-abonnés

Bibliothèque

Franc-parler

Fermette contre séisme

Depuis le 22 octobre 2010, la France s'est dotée d'une nouvelle carte de zonage sismique d'après laquelle 60% du territoire sont dorénavant concernés (contre 14% auparavant) par une obligation de justification parasismique. Dans le cas de la maison individuelle, cette obligation est limitée aux zones d'aléa modéré à fort, soit 25%. La plupart de ces maisons possèdent une toiture en charpente industrielle en bois.

Afin d'affiner les connaissances sur le comportement des fermettes en cas de séisme, un ensemble de partenaires, dont le SCIBO*, s'est engagé dans un vaste programme de recherche soutenu par l'Agence nationale de recherche et le Codifab, et coordonné par FCBA : le programme Sisbat. Lancé en 2009, il doit permettre de doter l'industrie de moyens permettant d'aller vers encore plus de fiabilité en optimisant la conception d'un point de vue structural et économique.

Les récents essais portant sur 12 charpentes complètes soumises à des séismes réels d'amplitude croissante ont donné des résultats très encourageants, montrant en particulier que les charpentes supportent le séisme de référence sans aucune détérioration, et qu'un séisme plus important n'occasionne que quelques ruptures d'assemblage, sans entraîner d'effondrement : la structure devient plus souple et dissipe l'énergie du séisme. Ce programme, qui sera finalisé d'ici deux ans, devrait permettre d'officialiser un argument supplémentaire en faveur du bois construction.

** Syndicat national des fabricants de structures et charpentes industrialisées en bois.*

LBI

Site : www.leboisinternational.com - E-mail : info@leboisinternational.com
Direction - Rédaction - Publicité : 3, rue Claude Odde - BP 50523 - 42007 Saint-Etienne Cedex 1 - Tél. : 04.77.74.33.99 - Télécopie : 04.77.93.11.26
Abonnements : France (1 an) 107,50 € - Le numéro : 3,50 € - Lyonnaise de banque : 10096 - 185176- 00026810401 - 68
Toute reproduction, même partielle, d'articles ou de messages commerciaux est interdite.